

# Bienvenue à la Cave



C'est en 1924 que 120 agriculteurs de Rognes décident de la création d'une cave coopérative. Elle sera inaugurée en 1928. Elle présente alors une capacité de 18 000 hectolitres et passera au cours des années à 36 000 hl pour atteindre les 60 000 hl dans les années 60.



Depuis, le volume de production a diminué pour se stabiliser depuis une dizaine d'années aux environs de 20 000 hectolitres. Pour sa part la qualité du vin n'a cessé de s'accroître, tout comme la préoccupation sociétale et environnementale des vignerons coopérateurs de Rognes. Vous pourrez apprécier la qualité des arômes et les sensations de nos vins dans leur cadre originel à l'issue de la randonnée.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture du lundi au samedi :

9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Juillet et août : dimanche de 9h30 à 13h

Contact : 04.42.50.26.79

caveaudevente@hvrognes.com

<http://www.hostelleriedesvinsderognes.com/>



**1 Boucle des coopérateurs :** traverser avec prudence la RD 15. Continuer en face sur la petite portion de route désaffectée. Poursuivre à droite en longeant les arbres en lisière du champ pour accéder à la ripisylve. La traverser jusqu'au chemin de la Coulade. Remonter à gauche jusqu'à la chapelle Saint-Denis. Continuer sur le trottoir jusqu'au lavoir; traverser prudemment la RD 543. Suivre la rue Fontvieille et progresser jusqu'à la Croix de mission (en face de la médiathèque).

**2** Descendre la route de Caireval (RD 66c) sur 200 m. Au virage à gauche, emprunter à droite le petit sentier qui descend et rejoint le Chemin de Sousville. Le suivre jusqu'à l'intersection (panneau indicateur + poubelles).



3 Pour la **Boucle des Coopérateurs** : continuer tout droit sur le Chemin du Gour. A la patte d'oie (centre équestre à gauche), s'engager tout droit sur la piste pierreuse en direction de la ferme du Brégalon. Poursuivre sur la piste jusqu'à la RD 66d qu'il faudra traverser et longer sur 100m avec prudence.

Pour la **Boucle de la Chapelle** : prendre la route à gauche. Suivre celle-ci jusqu'à une grande haie de cyprès et suivre les points 4 et 5

4 La Longer à gauche dans le champ. Au milieu de la haie, traverser à droite pour rejoindre une vigne. Suivre par la gauche jusqu'à un petit passage à gué. Le franchir et contourner par la droite les parcelles qui le surplombent jusqu'à la RD 66. La suivre vers le nord sur 100 m.

5 Tourner à gauche, pour poursuivre entre les vignes en direction du tertre boisé et monter jusqu'à la chapelle Saint-Marcellin. Continuer entre les vignes pour atteindre la boucle des Coopérateurs à gauche sur le chemin du Véou au point 9.

6 Puis à gauche, emprunter le chemin d'accès à la propriété Albert. Contourner la propriété en bordure de champ à droite et poursuivre le sentier le long de la vigne jusqu'au chemin revêtu de Roqueménourgue. Monter raide vers la chaîne des Côtes. En haut de la piste DFCl CC 212, prendre à gauche, passer devant une citerne DFCl enterrée. Cheminer en crête sur près de 2 km. Profiter du point de vue panoramique.

7 Après la citerne enterrée N°162, suivre tout droit la direction du Domaine Départemental de Caireval, descendre. A un croisement, prendre tout droit en parallèle de la ligne électrique, (restanque sous pinède). Au croisement suivant poursuivre à gauche pour passer sous la ligne électrique, puis à droite. Franchir une barrière DFCl. Aller tout droit, puis à gauche jusqu'aux tables de pique-nique. Traverser la RD 66 et suivre la piste qui contourne le cabanon en contrebas.

8 Descendre à droite vers la ligne électrique, longer les vignes, puis, traverser avec prudence la RD 66d. Continuer sur le chemin de Traspigut. Après 650 m, à gauche la Chapelle Saint-Marcellin, (protecteur des vigneron).

9 Jonction avec la boucle de la chapelle, poursuivre sur 140m. Au croisement, monter à droite dans le chemin de Traspigut. Longer les vignes et cultures pour rejoindre le raidillon du Resquilladou. Rejoindre la RD 15, prendre à gauche l'avenue de la Campanette, puis à droite deux fois et tout de suite à gauche descendre la rue de l'Eglise puis encore à droite jusqu'à la Place de la Fontaine.

10 Poursuivre à gauche en empruntant le cours Saint-Etienne, passer devant l'Office de Tourisme. En face du n°11 (Boulangerie), descendre à droite le boulevard des Ferrages. Au bout, continuer à droite vers le lavoir. Traverser la RD 543 avec prudence prudence et reprendre le trajet inverse de l'aller pour rejoindre l'Hostellerie des Vins de Rognes.



## RENSEIGNEMENTS

**Hostellerie des vins de Rognes** : 04 42 50 26 79  
[www.hostelleriedesvinsderognes.com](http://www.hostelleriedesvinsderognes.com)

**Office de Tourisme de Rognes** :  
Ouvert du mardi au vendredi  
de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h  
Le samedi de 9h30 à 12h30  
tel : 04 42 50 13 36 / [office.tourisme@rogn.es.fr](mailto:office.tourisme@rogn.es.fr)  
[www.ville-rogn.es.fr](http://www.ville-rogn.es.fr)

 Rognes Tourisme Culture

 [rogn.es.tourisme](https://www.instagram.com/rogn.es.tourisme)

Horaires susceptibles de subir des modifications

**Coordination** : Olivier HOULES (FDCC13)

**Comité de Pilotage** : Grégoire DELRUE (CD13), Gérard DRAA (CDRP13), Nathalie ROGER (Hostellerie des vins de Rognes), Véronique ROSSI-DESPREZ (CDRP13), Dominique SALDO (Mairie de Rognes), Anne TUCCELLI (OMT Rognes), Magali VERRET (AMP Métropole)

Remerciements aux Amis du Patrimoine de Rognes

**Maquette** : Dominique LIBANIO / S<sup>ce</sup> Com. Mairie de Rognes

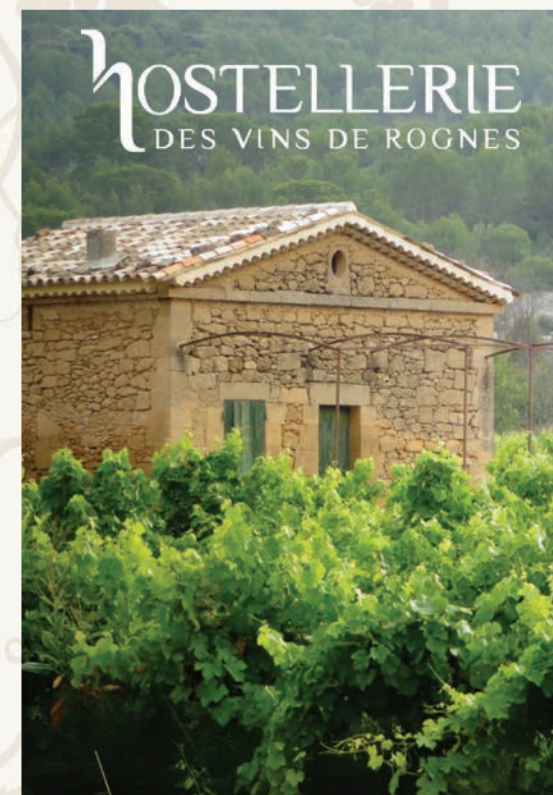


Crédits photos : Hostellerie des vins de Rognes, Villa Baulieu, Ferme du Brégalon, Biscuiterie de Rognes, La Roque d'Anthéron, Eric Spiller, Gwenaëlle Gaudillat, Alban Roux.

# Avec les Vignerons de Rognes...



## Guide de découverte



Le sentier des Vignerons de Rognes

### Hostellerie des vins de Rognes (Cave coopérative)

Départ de la cave coopérative

— Boucle de la Chapelle : 6 km (2h)

— Boucle des coopérateurs : 18 km (5h30)

Réseau «Sentiers des Vignerons coopérateurs des Bouches du Rhône»  
Fédération des Caves Coopératives 13